

FRANCE – AOC Gruyère et Saint Nectaires : sans OGM

Par Anne FURET

Publié le 31/03/2007

Les 30 et 31 mars, les décrets relatifs aux AOC Gruyère [1] et Saint-Nectaire [2] ont été publiés. Ces décrets excluent les OGM dans l'alimentation des vaches. Pour l'AOC Saint-Nectaire, est également prévue l'interdiction de l'implantation de cultures GM "sur toutes les surfaces d'une exploitation produisant du lait destiné à être transformé en AOC Saint-Nectaire". L'AOC Comté est aussi en passe d'exclure les OGM de son cahier des charges (cf. Inf'OGM n°82, [FRANCE - L'AOC Comté en passe d'être sans OGM](#)).

[1] <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspa...>

[2] <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspa...>

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-aoc-gruyere-et-saint-nectaires-sans-ogm/